

# Le p'tiou Basseyrain



## L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Ça y est, les beaux jours sont de retour ! Même si nous avons tous connu hiver plus rigoureux que celui qui vient de s'achever, l'arrivée du printemps reste un moment spécial de l'année, où l'on a envie de ressortir et de croiser du monde. Cela tombe bien : les occasions ne manqueront pas au cours des prochaines semaines à Bassy !

Parmi les événements à venir, nous pouvons évoquer la célébration de la fête des mères. Celle-ci va changer de formule cette année, avec l'intervention des enfants de l'école. Nous espérons que leurs mamans, mais aussi leurs papas ainsi que tous les habitants de la commune, seront nombreux à assister à cette manifestation. Les associations ne seront pas en reste, comme vous pourrez le voir au fil des pages qui leur sont consacrées. N'hésitez pas à aller sur notre site internet consulter le calendrier des animations, et cocher dans votre agenda les dates qui vous intéressent !

Le printemps est aussi la saison des projets. Aménager une véranda, installer une clôture, poser des fenêtres... tout est possible, à condition de bien respecter les règles d'urbanisme ! Pour y voir plus clair, nous vous proposons un petit récapitulatif sur les autorisations à demander, et vous encourageons à vous rapprocher de la Mairie pour vous aider dans ces démarches. Merci de veiller à bien les suivre, pour éviter par la suite tout risque de recours.

Des projets, la Commune n'en manque pas. Le principal, qui concerne le futur bâtiment communal, se concrétise chaque jour un peu plus. Comme vous pouvez le constater, les travaux avancent en respectant les délais annoncés, et nous n'avons jusqu'à ce jour rencontré aucun problème particulier. Le choix de travailler avec des entreprises locales en est peut-être une des raisons. Quant à la réalisation de l'ensemble sportif situé à proximité, elle est programmée pour la fin du mois de juillet, lorsque les travaux de gros œuvre de maçonnerie et de charpente seront terminés. Patience les enfants !

Et pour pouvoir entreprendre de nouveaux projets, le budget 2024, travaillé en commission « finances », sera présenté lors de la réunion du conseil municipal du mois d'avril pour être voté. D'ici là, je vous invite à prendre connaissance des comptes administratifs de l'année 2023, validés par la Direction générale des finances publiques, et disponibles en Mairie.

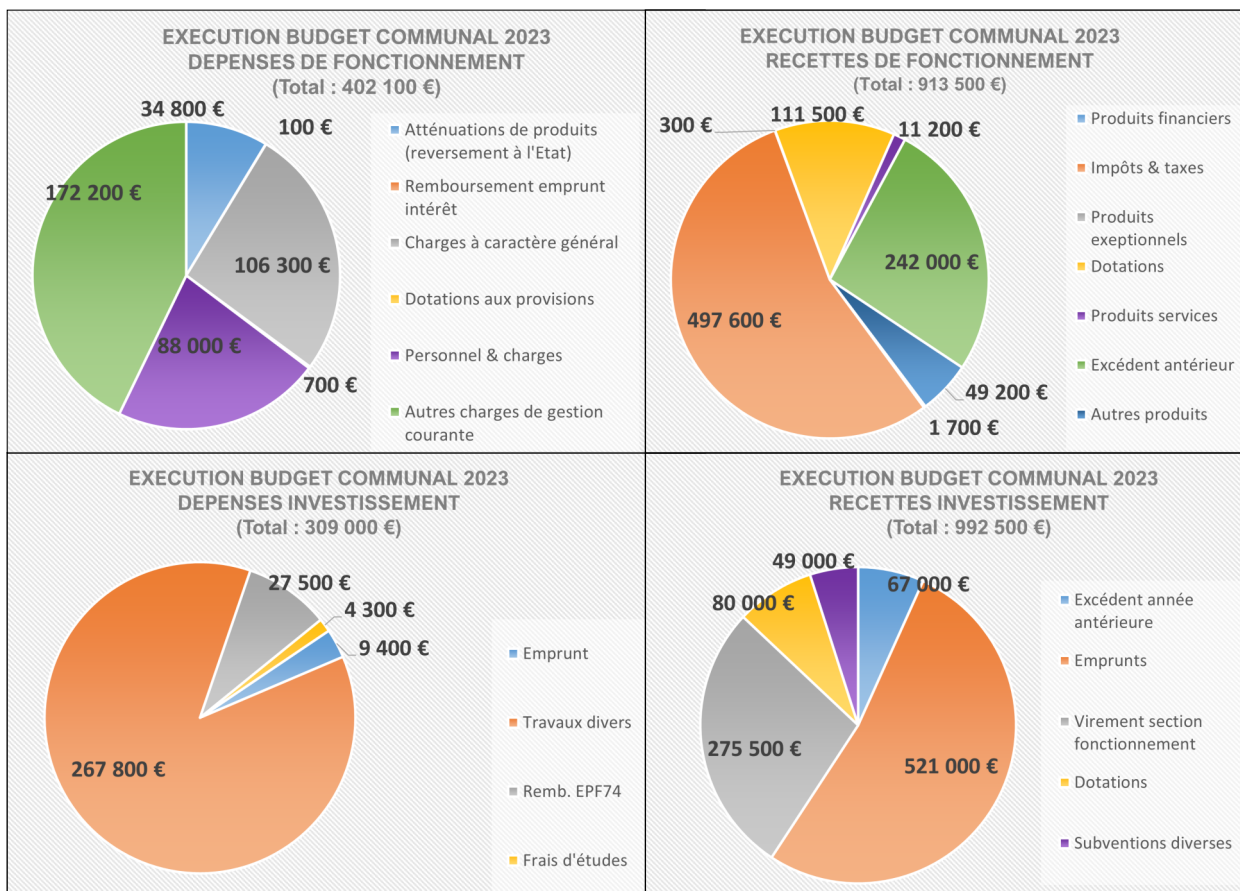
Je vous souhaite de passer un très beau printemps, en espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion des manifestations organisées sur notre commune.



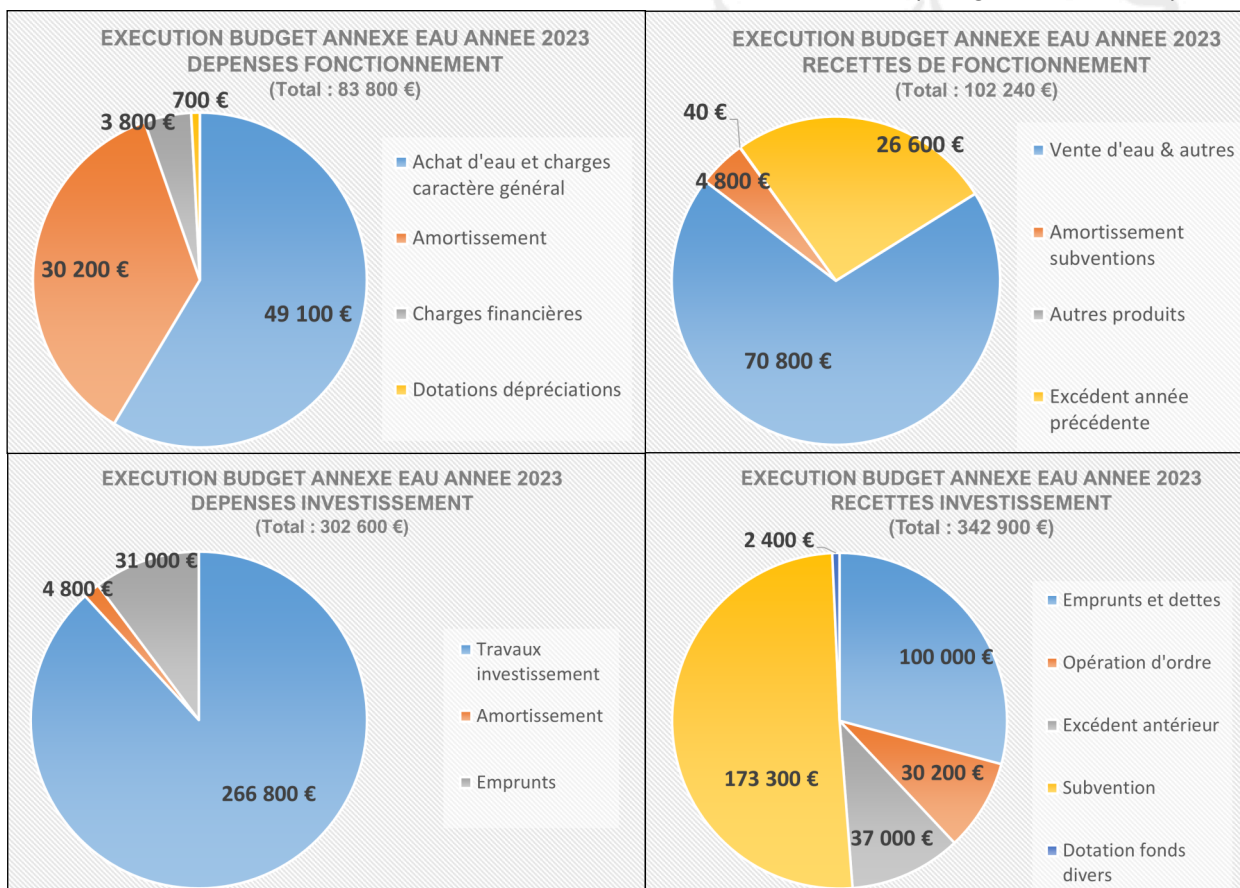
**Rémi PONCET, Maire de BASSY**

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE DE BASSY

Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2023 (budget général) :



Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2023 (budget annexe eau) :



Pour une meilleure lisibilité, ces données ont été arrondies.  
Les comptes détaillés sont disponibles en Mairie.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

M. Rémi PONCET, Maire de Bassy, entouré de son conseil municipal, a présenté ses vœux aux habitants de la commune le samedi 6 janvier, en présence de Paul RANNARD, président de la Communauté de communes, et d'élus des communes voisines.

Après avoir rappelé le contexte international particulièrement tendu et ses répercussions, notamment économiques, sur notre pays, le Maire et les responsables des commissions communales ont passé en revue les actions réalisées en 2023. Les travaux, l'environnement et le cadre de vie, la valorisation du patrimoine et l'action sociale ont ainsi été abordés. Les projets de 2024 ont également été présentés, avec comme sujet principal la construction de la future salle communale et du bâtiment technique.

Les représentants des associations locales : Association communale de chasse, Bassy Sophro, le CBL, le Monde allant vert, et le SOU des écoles, ont ensuite pris la parole pour faire le bilan de leurs activités.

M. le Maire a conclu cette cérémonie en remerciant tous ceux qui s'impliquent dans la vie communale, en apportant ce dynamisme qui caractérise Bassy.



*M. le Maire entouré d'une partie des conseillers municipaux*

## STÉPHANE PRAS DONNE SON NOM AU NOUVEAU DOJO DE VALLEIRY

Le nouveau dojo de l'Alliance Genevois Judo 74 a été inauguré, en début d'année, à Valleiry. Il vient compléter celui de Saint-Julien-en-Genevois, distant de dix kilomètres et qui, victime de son succès, ne permettait plus de proposer de nouvelles plages horaires pour de nouveaux adhérents, dont le nombre est passé de 230 à 400 en deux ans.

C'est Stéphane PRAS, notre deuxième adjoint, qui avait initié ce projet il y a quelques années, lorsqu'il était président du club. Mis entre parenthèses notamment en raison de la Covid, il a finalement pu se concrétiser grâce au programme de la fédération française de judo "1000 dojos" qui a permis de financer l'équipement à hauteur de 80%, et à l'implication sans faille des bénévoles, sans oublier les collectivités partenaires (Commune de Valleiry et Communauté de communes du Genevois).

Comme il en était à l'initiative, les responsables du club ont souhaité donné à ce nouveau dojo le nom de Stéphane PRAS, lui-même premier surpris d'un tel honneur. Quant aux adhérents, ils peuvent désormais bénéficier d'un nouvel espace de 225 m<sup>2</sup>, et suivre les cours dispensés par leurs professeurs parmi lesquels figure Robin PRAS, le fils de Stéphane.



*Stéphane PRAS entouré de Mme Sabine LYARD-RICHARD (Présidente de l'Alliance Genevois Judo), de ses enfants et petits-enfants*

## NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SIVU SCOLAIRE

Pour des raisons d'organisation, Madame Anne-Sophie LE BUFFE, secrétaire du SIVU interscolaire et également secrétaire à la Mairie de Challonges, s'est installée, depuis début octobre, à temps partiel dans un des bureaux de la Mairie d'Usinens.

Dorénavant, nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat du SIVU uniquement lors de sa présence à Usinens aux horaires et aux coordonnées mentionnées ci-dessous :

**Le mardi de 8 h 00 à 12 h 30**

**Le vendredi de 13 h 00 à 16 h 00**

**uniquement sur rendez-vous**

**Mail : [ecoles@sivu-bcu.fr](mailto:ecoles@sivu-bcu.fr)**

**Téléphone : 04.86.11.00.32**



## PASSAGE DES RALLYES DU PAYS DE SEYSSSEL ET DE CHAUTAGNE

Comme ce fut le cas en 2023, le rallye du Pays de Seyssel, réservé aux véhicules "historiques", et le Rallye Savoie Chautagne, ouvert aux véhicules modernes, auront lieu en même temps, les vendredi 24 et samedi 25 mai 2024. Les concurrents inscrits dans chacune des deux épreuves emprunteront le même tracé. Cette association des deux courses sportives permet à leurs organisateurs de partager les coûts logistiques, de réduire les nuisances, et de mutualiser les bénévoles.

Le départ d'une des spéciales sera donné à Veytrens, et les concurrents emprunteront le tracé habituel en direction de Bovinens, sur la commune d'Usinens. À noter que des dispositifs seront mis en place dans le hameau de Veytrens afin de mieux contrôler la trajectoire des véhicules, et ainsi limiter les éventuels risques de sortie de route.

Par ailleurs, un arrêté municipal sera pris afin de permettre aux concurrents qui le souhaitent de faire des essais privés sur la Route de Choux le jeudi 23 mai, veille du départ.



## CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DES MÈRES

La traditionnelle réception organisée par la Municipalité à l'attention de toutes les Mamans de la commune aura lieu dans le parc de la mairie, le jour de la fête des mères :

**Le dimanche 26 mai, à 10h30.**

Cette année, ce moment convivial sera agrémenté par la participation des enfants de l'école. Toute la population est cordialement invitée à cette célébration.



## ARNAQUES ET CAMBRIOLAGES : PRUDENCE MAIS PAS DE PARANOIA

Il est relaté dans la presse, mais aussi par le bouche à oreille local, des cas d'arnaques et de cambriolages. Il convient donc de rester vigilant, sans pour autant penser que tous les démarcheurs sont des voyous en puissance : de nombreuses entreprises sont en effet à la recherche de chantiers, et peuvent donc vous solliciter. Il suffit simplement de retenir et d'appliquer les mesures de sécurité suivantes.

### En cas d'appel téléphonique :

- quel que soit le motif invoqué, ne donnez jamais de coordonnées bancaires ni de mots de passe d'accès à des sites internet ;
- en cas de doute sur l'origine de l'appel, surtout si l'interlocuteur se présente comme étant de votre banque, n'hésitez pas à raccrocher puis à rappeler au numéro de téléphone figurant sur vos relevés de compte ;
- pour le démarchage téléphonique, demandez le nom de la société et son numéro de SIRET. S'il s'agit d'une arnaque, l'interlocuteur raccrochera dans la plupart des cas. Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ni votre numéro de carte.



**Pour les SMS reçus de la part de personnes/sites se faisant passer pour des services publics** (AMELI, URSSAF, amendes...) ou livraison de colis internationaux bloqués en douane : ne cliquez pas sur le lien internet, et ne donnez aucune information bancaire.

### Pour le démarchage à domicile :

- avant tout, assurez-vous de l'existence de la société, soit avec les informations indiquées sur le véhicule, soit en demandant le nom et le numéro de SIRET et en vérifiant sur internet ;
- ne laissez pas entrer le représentant tant que vous n'êtes pas sûr de l'existence de la société. Si possible, discutez plutôt par la fenêtre ;
- ne signez rien dans l'instant, surtout si on vous dit que l'offre n'est valable qu'aujourd'hui ;
- n'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation du véhicule.

En résumé, et surtout si ce n'est pas vous qui avez fait la démarche d'appeler, ne signez rien dans l'instant et ne transmettez aucune donnée bancaire ou code d'accès internet.

## LE G.T.E. : UN ALLIÉ POUR LES FRONTALIERS

Vivre et travailler en tant que frontalier entre la France et la Suisse offre un panel d'opportunités et de défis uniques. Mais entre déclarations fiscales, protection sociale, et subtilités administratives, il est parfois difficile de naviguer seul dans ce monde transfrontalier.

Le Groupement transfrontalier européen (GTE), au service des frontaliers depuis plus de 60 ans, peut vous aider grâce à une équipe dédiée de professionnels (juristes, fiscalistes, conseillers en emploi, assistants sociaux) prêts à répondre à vos questions et à vous guider à chaque étape de votre parcours transfrontalier. Vous vous demandez comment déclarer vos revenus en France et en Suisse ? Vous avez des interrogations sur la fiscalité ou les démarches administratives liées à votre statut de frontalier ? Le GTE est là pour vous aider, grâce à une mine d'informations fiables et à un réseau de soutien solide.

Plus d'informations sur le site web [www.frontalier.org](http://www.frontalier.org) ou par téléphone au 04 50 87 86 33.



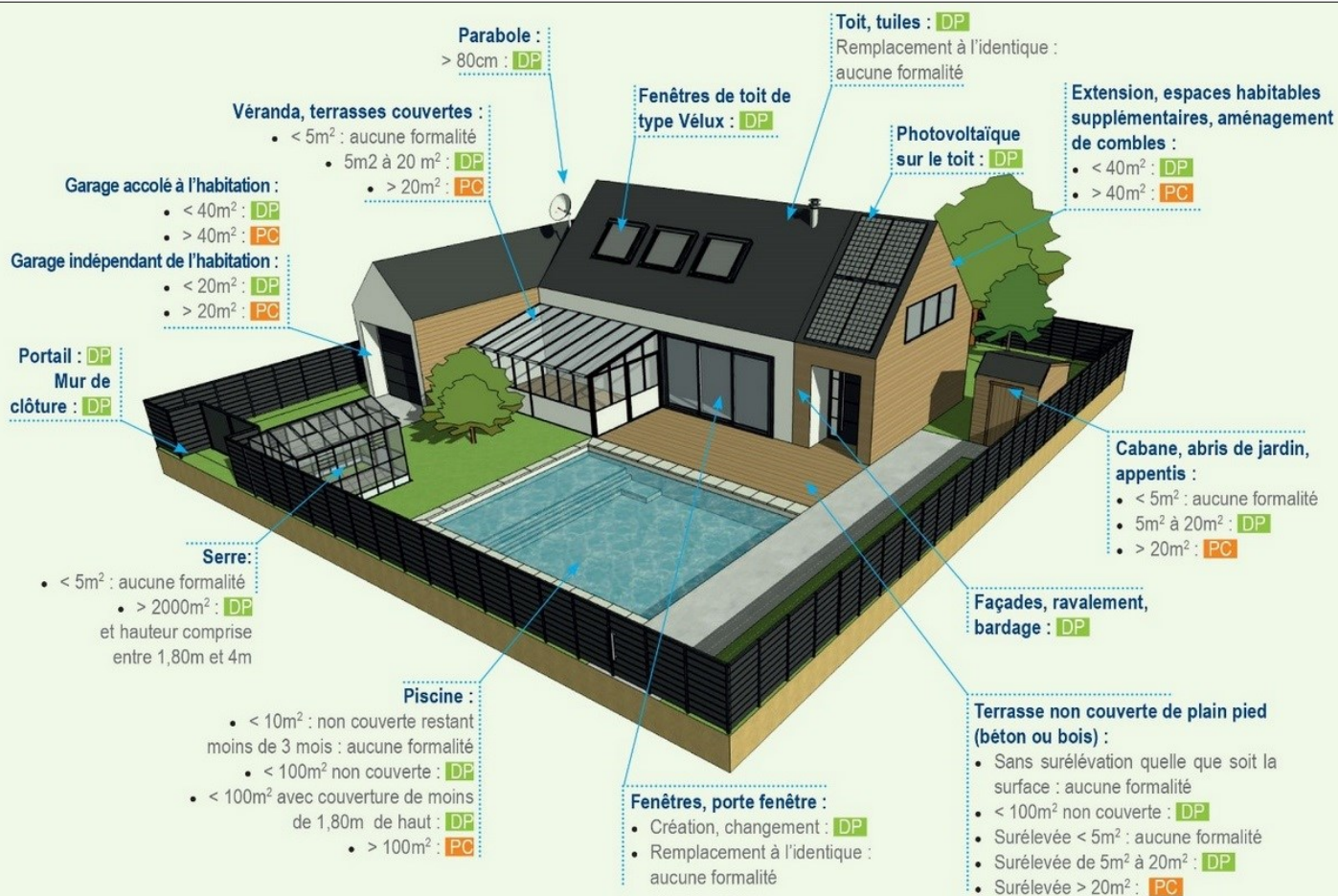
## PETIT RAPPEL SUR LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Avant de réaliser des travaux sur votre maison ou à ses abords, **il est vivement conseillé de se renseigner auprès de la Mairie sur leur faisabilité et sur les démarches à entreprendre pour être en conformité vis-à-vis de la réglementation en matière d'urbanisme.**

Nous rappelons également qu'il est impératif d'**attendre d'avoir l'autorisation** d'effectuer les travaux avant de les lancer.

De plus, si vous réalisez des travaux sans permis (ou si ces derniers ne correspondent pas à la demande déposée), la remise en état initiale pourra être exigée.

Le document ci-dessous vous permettra de connaître la procédure dont relève les travaux les plus fréquents (PC = Permis de construire / DP = déclaration préalable de travaux).



Avant de déposer votre dossier, nous vous conseillons de vous référer au règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Seyssel, consultable sur le site internet de la Communauté de communes Usses et Rhône : <https://www.usses-et-rhone.fr/6207-plui-du-pays-de-seyssel.htm>.

Pour rappel, les porteurs de projets, particuliers ou professionnels, souhaitant construire ou engager des travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction, peuvent demander à rencontrer gratuitement l'architecte-conseil de la Communauté de communes. Il est recommandé de solliciter un rendez-vous au plus tôt dans votre démarche de projet, avant le dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable.

Pour le rencontrer, rapprochez-vous de la Mairie qui fera remonter votre demande au service urbanisme de la CCUR. Vous serez ensuite recontacté par le service chargé de fixer les rendez-vous.

## POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX DU FUTUR BÂTIMENT COMMUNAL

La construction de la future salle communale et du bâtiment technique a bien avancé depuis le début de l'année : l'ensemble des pignons sont désormais réalisés.

Les raccordements du bâtiment aux différents réseaux ont également été effectués.

Le calendrier des travaux, prévoyant une livraison du bâtiment au premier semestre 2025, est, pour l'instant, maintenu.

Parallèlement à l'avancée des travaux, des démarches visant à obtenir des aides financières supplémentaires, de la part notamment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, sont en cours.

Les négociations avec les banques se poursuivent également. L'évolution actuelle (à la baisse) des taux d'intérêt nous permet d'espérer contracter un prêt dans de meilleures conditions que ce qui était envisagé il y a quelques mois.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement de l'espace de jeux situé à côté de l'école vont débuter pendant la période estivale.



*Les travaux du futur bâtiment se poursuivent*

## TRAVAUX PAYSAGERS AUTOUR DE LA VIERGE DE CHARMY

Des lilas des Indes nains, des genévriers nains et des plantes vivaces résistantes au sec ont été plantés au début de l'hiver au pied de la Vierge de Charmy, pour mettre en valeur la statue. Un paillage de petit gravier a été mis en place pour limiter l'apparition d'adventices et parachever l'ensemble. Quant aux bancs en bois qui permettront aux promeneurs de faire une pause pour se recueillir ou profiter du point de vue, ils seront posés dans le courant du printemps.

À noter qu'un panneau d'information sur l'histoire de la Vierge de Charmy, qui sera apposé à côté de la statue, est également en cours d'élaboration.

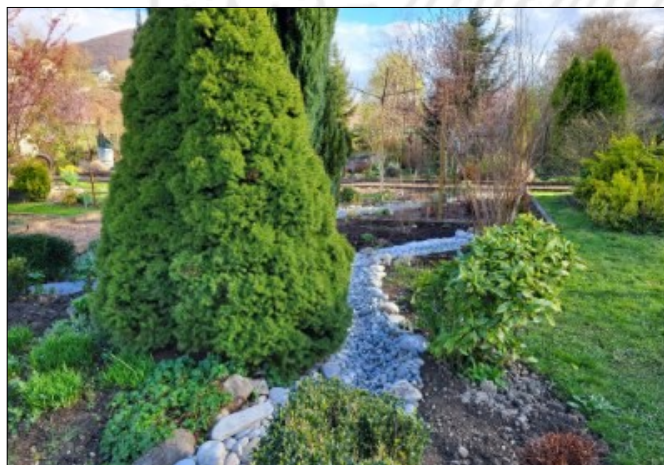
*Des végétaux ont été plantés au pied de la statue*



## TRAVAUX AU PARC DES JARDINS DE LA HAUTE-SAVOIE

À quelques jours de la réouverture du Parc des Jardins de Haute-Savoie, à La Balme de Sillingy, des travaux de rafraîchissement ont été entrepris sur la parcelle de Bassy : des galets de différentes tailles ont été disposés pour représenter les Usses et le Rhône, et des végétaux ont été replantés (hémérocailles, plumbagos).

Un grand merci à Mme Reine DEREYMEZ pour son implication dans l'aménagement et le fleurissement de cette parcelle, qui permet à notre commune d'être représentée sous son meilleur jour.



*La parcelle en cours de travaux*

## INSTALLATION D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE À VEYTRENS

Les travaux permettant d'installer un point d'apport volontaire de déchets à Veytrens d'en Haut ont été réalisés dans le courant du mois de mars.

Dorénavant trois conteneurs sont mis à la disposition des habitants pour déposer :

- les ordures ménagères résiduelles non recyclables (conteneur gros volume gris),
- le verre : bouteilles, flacons, bocaux... (conteneur avec le bandeau vert)
- les déchets recyclables : papiers, emballages carton, emballages plastiques, emballages métal (conteneur avec le bandeau jaune).



*Le point d'apport volontaire de Veytrens d'en Haut*

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes afin de faciliter la collecte et le traitement des déchets, et d'éviter de saturer les conteneurs (et parfois leurs abords).

## MATINÉE PARTICIPATIVE : NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Alors qu'un épisode pluvieux était annoncé, c'est finalement sous un ciel clément que s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps, le samedi 23 mars. Cette matinée participative a été avancée de quelques semaines par rapport aux années précédentes, afin d'intervenir avant que la végétation ne soit trop développée et ne cache les débris jetés sur les banquettes ou dans les fossés.

Une vingtaine de personnes de toutes générations (de 6 ans pour la benjamine à 75 ans pour les aînés) ont répondu à notre appel pour rendre notre cadre de vie (encore) plus attractif.



*Des volontaires de tous âges ont répondu présents pour cette matinée de nettoyage*

Sept équipes se sont réparties en différents secteurs de la commune pour arpenter les bords des routes et des chemins, et les débarrasser des toujours trop nombreux déchets qui les jonchent. Un huitième binôme s'est attelé à finir d'évacuer l'ancienne décharge sauvage située sous l'église avec, parmi les vestiges, le sommier d'un lit pliant, sans doute abandonné là depuis des décennies. Au total, ce sont plus de 250 litres de débris, et plus de 60 kg de métal, qui ont été récupérés. Ils seront triés avant d'être amenés en déchetterie.

La matinée s'est conclue autour d'un apéritif déjeunatoire offert par la Commune, au cours duquel nous avons eu une pensée pour Josette ROCHAT, une fidèle de ces matinées participatives. Josette n'a pas pu être des nôtres cette année en raison d'une blessure contractée il y a quelques semaines, alors qu'elle ramassait des déchets près du Pont de Bassy. Nous profitons de ces lignes pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Une prochaine matinée de nettoyage sera organisée le samedi 21 septembre, dans le cadre de la Journée mondiale de nettoyage de la planète. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



## CHRONIQUE SAUVAGE : LABELLE ET LA BÊTE

L'arrivée du printemps est propice à l'exploration du monde des fleurs qui vont progressivement remettre en couleurs et parfums nos paysages favoris. Et il en est certaines qui ont un don tout à fait particulier : maîtresses dans l'art de la tromperie ! Munies d'un labelle généralement tourné vers le bas, ce pétale, souvent d'une couleur et d'une forme différentes de celles des deux autres, est promesse d'offrande de nectar pour les pollinisateurs. Véritable piège d'amour, cette piste d'atterrissage peut imiter le corps d'une femelle d'insecte, diffuser des odeurs attractives. La victime à six pattes, totalement manipulée, s'approche de ces figurines de princesses et bourdonne avec ardeur. Dans son euphorie, la tête fourrée dans le cœur de la fleur, l'insecte s'est fait coller deux minuscules boules jaunes sur le front. Avec un peu de chance, ces pollinies fertiles seront déposées sur une autre fleur lors d'une prochaine entourloupe. Si le stratagème est aussi sournois, c'est que les insectes abusés et les fleurs amoureuses sont trop clairsemés dans la nature pour se rencontrer aisément. Ainsi, aussi passionnante que soit cette jolie malignance végétale, elle n'est pas gage de prolifération. Pas d'insecte, pas de pollinisation, extinction garantie.

Ces fleurs fascinantes, délicates, somptueuses et parmi les plus évoluées du règne végétal, ce sont des orchidées sauvages. Elles peuplent les bords de routes, alors menacées par le fauchage souvent trop précoce les empêchant de fleurir et d'aboutir leur cycle végétal.

Fort heureusement, à Bassy, quelques sites bien connus sont entretenus avec la plus grande bienveillance envers ces espèces menacées, dont 19 espèces ont été répertoriées sur la commune depuis les années 2000.

L'orchis bouffon est répandu aux abords de la vierge de Charmy (et sur le réservoir route de Crie) et tapisse le sol de plusieurs dizaines de pieds d'avril à juin. Moyennant une génuflexion qu'elle vaut bien, vous observerez son labelle plus large que long et un casque surmonté d'un éperon dressé doublé d'un parfum constituant un leurre sexuel redoutable pour les bourdons.

Dans les bois en direction du Rhône depuis le fond du village, vous pourrez côtoyer le limodore à feuilles avortées, apte à une autre machination pour se nourrir : il plante ses racines dans le réseau de champignons qui vivent en symbiose avec les arbres voisins, et en pompe ainsi les sucres nourriciers.

Plus aisément observable, longez la route des Lades, du côté opposé au centre équestre et dans l'herbe haute, volontairement laissée jusque fin juin pour ces précieuses pas ridicules, vous trouverez



*Orchis singe, Route des Lades (photo : Anne DEJEAN)*



*Orchis bouffon de Charmy  
(photo : Anne DEJEAN)*

de nombreux pieds d'orchis singe florissants dès la mi-avril. C'est de la forme de son labelle, encore lui, évoquant la morphologie d'un singe, que cette orchidée tient son nom.



*Orchis bouc, pouvant atteindre 1 m de hauteur (fotocommunity.fr)*

L'orchis bouc, à l'odeur éponyme, a été vue sur le champ communal en haut des Perrules. C'est une espèce en expansion, qui semble profiter du dérèglement climatique avec des étés chauds et secs favorables à la production de graines.

Ces orchidées sont singulières et splendides mais surtout ne les cueillez pas, c'est illégal ; les réimplanter dans votre jardin serait voué à l'échec.

Partez donc à leur découverte entre avril et juin en scrutant les talus enherbés, les pelouses et les prairies à sol maigre. Pour les plus aguerris, les rosettes de feuilles sont visibles dès la fin de l'hiver. Ces espèces ne fleurissent pas toutes les années, alors restons vigilants !

*Anne DEJEAN*

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La campagne de piégeage pour lutter contre la prolifération du frelon à pattes jaunes (plus connu sous le nom frelon asiatique) vient d'être lancée.

Celle-ci s'effectue en plusieurs temps. Au printemps, le piégeage vise les femelles fondatrices, susceptibles de créer de nouveaux nids. À cette époque, elles recherchent de la nourriture sucrée : il est donc recommandé d'utiliser comme appât un mélange de vin blanc/bière/sirop de cassis pour



*Frelon asiatique attaquant une abeille*

les attirer (l'alcool permettant aussi de limiter l'attraction sur les abeilles), à renouveler tous les 8-10 jours pour maintenir son efficacité. En été, les frelons sont en recherche de protéines pour nourrir leurs larves : les appâts pourront alors être complétés de morceaux de sardine, carapace de crevettes... à renouveler très régulièrement.

En automne, ce sont les ouvrières et les gynes (futures fondatrices) qui sont ciblées, en zones de forte concentration de l'insecte ou à proximité des ruchers, pour protéger ces derniers des attaques.

Attention toutefois aux pièges utilisés : ils doivent être sélectifs pour ne pas causer de préjudice aux autres insectes. Les pièges recommandés par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Haute-Savoie (GDSA 74) sont de type "nasse", équipés de cônes d'entrée dont l'orifice est adapté à la taille du frelon asiatique. Les insectes plus gros (comme le frelon européen) ne peuvent pas entrer, et les plus petits peuvent ressortir. Les pièges bouteilles ou cloche sont en revanche à bannir.

Sur la commune de Bassy, 8 pièges à frelons asiatiques sont installés, dont 2 par la Commune, les 6 autres étant mis en place par des apiculteurs.



*Exemple de piège préconisé*

## LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

### Comptages à la mangeoire le samedi 27 janvier.

Comme chaque année, le comptage national des oiseaux à la mangeoire a eu lieu le dernier week-end de janvier. C'est ainsi que quelques membres du Monde Allant Vert se sont réunis au CBL le samedi 27 janvier pour prendre part à ce programme piloté par la LPO et le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle). Le protocole est simple : choisir un lieu avec une mangeoire alimentée bien sûr, puis observer et noter durant 1h tous les oiseaux de chaque espèce identifiée.

Au total ce sont 7 mésanges bleues, 5 mésanges charbonnières, 3 pinsons des arbres et 2 moineaux domestiques qui sont venus dans la mangeoire ou aux abords, pour prendre les graines que Pierre avait disposées depuis quelques semaines. Merci à lui et à tous les participants pour leur soutien à la faune sauvage ! Et rendez-vous l'année prochaine !

### Café débat le mardi 29 janvier.

La 2<sup>ème</sup> édition du Café débat portait sur le thème : "Connaître et comprendre le sol de son jardin". Majoritairement, nous ne connaissons pas (ou peu) cette biodiversité cachée sous nos sabots, et qui recèle pourtant une vie multiple et abondante, indispensable à la vie des végétaux. Nous avons essayé, modestement, d'y répondre et d'échanger avec beaucoup de convivialité. Un grand merci aux cuisinier(ère)s et pâtissier(ères)s qui ont permis d'agrémenter cette soirée.

### Atelier construction d'hôtels à insectes le samedi 10 février.

Une dizaine de personnes s'étaient réunies pour fabriquer des hôtels à insectes autour de **Pierre DEREYMEZ**, maître d'œuvre, qui avait adapté avec originalité les plans proposés, fourni le bois et préparé toutes les pièces nécessaires. Un résultat qui a enchanté tous les participants.

Un grand merci à lui ainsi qu'à **Anne**, à l'initiative de cet atelier, qui nous a présenté en introduction les différents insectes pouvant trouver logement dans cet habitat, et à **Sylviane** et à **Reine** qui ont préparé le goûter qui a clos ce sympathique après-midi.



*Pierre DEREYMEZ a prodigué ses conseils aux participants*

### Troc de graines le samedi 2 mars



*Toujours beaucoup de monde sous la Grenette pour le troc de graines*

La 4<sup>ème</sup> édition du troc de graines et de plantes « Prenons-en de la graine ! », organisée à Seyssel le samedi 2 mars par les associations le Monde allant vert, le CPIE Bugey-Genevois et Les Ecolocos, a attiré de nombreux jardiniers et visiteurs. Chacun a pu trouver une très grande variété de graines, de plantes et de fleurs apportées par les participants et par des fleuristes professionnels, ainsi que des petits outils de jardin, des pots et des jardinières.

Le monde allant vert, le CPIE Bugey-Genevois et Les Ecolocos remercient tous les participants à cette matinée d'échanges.



*Le monde allant vert*

### Calendrier

- **Dimanche 21 avril** à 14h : visite jardin Paradiz'en – Châtillon en Michaille (01)
- **Mardi 23 avril** à 19h : café-débat « Les plantes sauvages comestibles »
- **Jusqu'au 30 avril** : commande groupée de plants de fleurs et de légumes (pour les adhérents)
- **Dimanche 5 mai** de 9h à 13h : Marché aux fleurs et aux légumes – Seyssel 01 (esplanade)
- **Mardi 11 juin** à 19 h : café-débat « Arrosage en micro-irrigation et paillages »
- **Dimanche 19 mai ou 2 juin** à 14h : sortie découverte du marais de Lavours (01)

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : [info.asso@lemondeallantvert.fr](mailto:info.asso@lemondeallantvert.fr) ou sur le site : [www.lemondeallantvert.fr](http://www.lemondeallantvert.fr)

Nous vous souhaitons un très beau printemps !

*Le comité du Monde Allant Vert*

## DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO



**BASSY SOPHRO**  
DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Samedi 20 janvier 2024, c'est en petit groupe restreint que nous avons rendu hommage à Françoise KÉRANGALL, qui nous a quittés bien trop tôt, le 03 septembre 2023 à l'âge de 67 ans. C'est sous un soleil radieux que Pierre a procédé à la plantation d'un rosier pleureur, à côté du massif existant, sous la Mairie.

Le moment était fort intense, empli d'émotion. Chacune des personnes présentes a pu évoquer, selon sa sensibilité, les souvenirs partagés avec Françoise. Puis nous nous sommes retrouvés dans la salle des associations autour d'une table et avons partagé le verre de l'amitié.



*Brigitte MÉTRAL*

## LE MOT DE L'ACCA

La saison de chasse a pris fin. Nous avons fait notre plan de chasse, et nous avons finalement prélevé très peu de sangliers, du fait du manque de présence aux battues. Aussi nous espérons qu'il n'y aura pas trop de dégâts aux cultures sur la période à venir.

Nous vous rappelons que notre **ball-trap aura lieu les 27 et 28 avril**. Nous vous attendons nombreux et dans la bonne humeur !

*Lucas SOURZAC et toute son équipe*



## LE MOT DU SOU DES ÉCOLES

Le défilé du carnaval des écoles aura lieu le vendredi 12 avril à Challonges. À cette occasion, le SOU des écoles organisera un goûter et tiendra une buvette à la salle des fêtes de Challonges, avec vente de pizzas à emporter.

Vous pouvez réserver avant le 7 avril par téléphone au 07 84 08 02 22 ou par mail ([soudesecoles74910@gmail.com](mailto:soudesecoles74910@gmail.com)).



## LE MOT DU CBL

### Soirée jeux



Notre soirée jeux a eu lieu le vendredi 19 janvier, l'occasion de se retrouver pour se souhaiter la bonne année et profiter d'un agréable moment de partage autour d'un jeu de société ou de cartes. Certains jeux sont une découverte, d'autres sont plus traditionnels. Seul ou accompagné, chacun a trouvé, l'instant d'une soirée, un coéquipier ou un adversaire pour s'amuser.

En milieu de soirée, le CBL a offert la traditionnelle galette des Rois, et une buvette permettait de s'offrir une boisson chaude ou un verre. Une belle soirée réussie, en toute simplicité.



### Information vide-greniers

Comme certains d'entre vous l'ont constaté ou compris, il n'y aura pas de vide grenier cette année. Nous avons fait savoir, lors de la préparation de notre Assemblée Générale, que notre équipe allait changer et qu'il nous fallait du soutien pour continuer à vous proposer des activités. Merci à ceux et celles qui nous ont répondu et qui souhaitent nous épauler lors de nos animations.

Cependant, il faut que l'équipe se mette en place, et que chacun prenne ses marques. Vous pouvez également vous faire connaître si vous désirez nous rejoindre. Nous discuterons donc avec les nouveaux membres, si nous souhaitons garder cette activité dans notre agenda pour 2025. Merci de votre compréhension.

### Rando'Nuit

Notre prochain rendez-vous sera le **Vendredi 26 Avril**, pour une Rando'Nuit. Nous vous donnons donc rendez-vous à 19h à la salle des fêtes de Bassy pour une marche nocturne sur nos chemins pédestres. Une participation sera demandée dont le montant sera intégralement reversé à une association.

Les choix du parcours et de l'association seront précisés lors de l'édition des affiches et des flyers. Notez la date dans votre agenda et surveillez l'affichage public ou le site de la mairie pour les informations complémentaires.



### Boîte à livres

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est à votre disposition à l'extérieur de l'école de Bassy. Depuis 3 ans déjà, nous constatons que ce concept plaît et qu'il y a un roulement régulier de livres proposés. Chacun peut y déposer des livres dont il n'a plus l'utilité, et en prendre un ou plusieurs qui l'intéresse(nt).

Ce service est totalement gratuit. Nous vous demandons simplement de respecter le principe en déposant des livres en bon état, ainsi que le rangement de la boîte à livres.



### Dates à retenir :

- **Vendredi 26 avril : Rando'Nuit et gratinée à l'arrivée.**
- **Vendredi 7 Juin : ApéRosé en musique, parking de la Mairie.**

A très bientôt !

L'équipe du CBL  
(cbl.bassy@laposte.net)

## LA RÉCRÉ DU P'TIOU

### Intervention « nature »

Vendredi 16 février, Lucien, un jeune homme de la LPO (ligue de protection des oiseaux) est venu dans notre classe pour nous expliquer la vie des animaux.

Il nous a proposé trois activités que nous avons acceptées avec entrain et envie :

- 1 ) regrouper en famille d'animaux des photos d'insectes, de reptiles, de mammifères, d'amphibiens, etc.
- 2 ) une petite enquête sur les mammifères (retrouver des photos en lisant des descriptions).
- 3 ) reconnaître des empreintes de pas d'animaux sur des moulages.

Nous avons bien aimé car le sujet était intéressant. Nous avons appris par exemple que les chevreuils sont des ongulés car ils se déplacent sur leurs ongles. C'était fun !

### « Bien manger », ça s'apprend !

Mélia LEVET, diététicienne-nutritionniste, est venue dans notre classe pour nous parler de l'alimentation. Elle nous a raconté une histoire sur le Kamishibaï et nous avons fait plusieurs activités pour apprendre comment composer un repas équilibré pour être en super forme ! Nous avons aussi travaillé sur les publicités qui ne nous disent pas toujours la vérité. On a adoré !



### Défi anti-gaspi



Célia, la directrice, nous a inscrits à un challenge anti-gaspillage pour les élèves qui mangent à la cantine. Le but est de laisser le moins de choses possibles dans notre assiette. Tous les midis à la cantine, à la fin du repas, Marie-Claire et Alena les cantinières pèsent nos déchets qui ont été gaspillés et nos scores sont notés sur une fiche. Il y a d'autres écoles qui participent également. Si on gagne le défi, nous pourrions aller assister à un spectacle. Pour l'instant, c'est bien parti car nos scores sont plutôt bons. Ce défi va durer pendant 6 semaines.



*Souvenir de Mardi Gras :  
pyjamas et pantoufles  
étaient de sortie à l'école  
de Bassy.*

*Petits et grands ont joué le  
jeu pour cette journée  
rigolote !*

## RENCONTRE AVEC M. QUENTIN LE PERCHEC

*Après avoir échangé, au cours de précédents entretiens, avec plusieurs dépositaires de la mémoire de Bassy, nous avons rencontré Quentin LE PERCHEC, un jeune trentenaire qui est, lui aussi, une "personnalité" de notre commune à bien des égards.*

Bien qu'installé à Bassy depuis moins de 4 ans, Quentin est un enfant du "pays". Il passe son enfance à Challonges et, comme tous ses camarades, fréquente les trois écoles du SIVU scolaire Bassy/Challonges/Usinens. Il part ensuite faire ses études secondaires au collège de Seyssel et au lycée de l'Albanais à Rumilly, avant de poursuivre un cursus universitaire à Lyon, en IUT génie civil, puis à Annecy, en licence en alternance. Il travaille aujourd'hui dans le domaine du gros œuvre/génie civil.

À côté de ses études, Quentin prend aussi le temps de sortir avec ses copains, qu'il rejoint régulièrement à Bassy, au bistro de La Grange : *"nous nous retrouvions avec toute la bande pour faire des parties de fléchettes ou de baby-foot endiablées ! La Grange, à l'époque, était un peu notre quartier général. C'est là que s'est constitué le noyau dur de notre groupe d'amis"*. Avec cette bande de copains, Quentin participe à des fêtes de village, notamment celles de



Berzème, un petit village ardéchois de moins de 200 habitants. *"En Ardèche, tous les petits villages ont leur fête votive. À Berzème, elle a lieu l'avant dernier week-end du mois de juillet. Nous partions à plus d'une vingtaine de jeunes de Bassy, Challonges, Usinens, ou Chaumont. Là-bas, un paysan nous prêtait son champ pour planter nos tentes. Le maire de Berzème avait des attaches à Chêne-en-Semine, et le mouvement est parti de là. Ces fêtes ont permis quelques rapprochements entre ardéchois et savoyards, et des couples se sont même formés ! »*

C'est lors de ces fêtes qu'est organisé le Championnat du monde de lancer de bérêt. Quentin y prend part...et le remporte à trois reprises ! Champion du Monde 2019, 2022 et 2023 (bien que son entraînement soit, selon ses dires, très minimaliste !) Quentin s'apprête donc à remettre son titre en jeu cette année : *"Je vais y revenir avec mon fils, pour commencer à préparer la relève ! "*

Outre son projet de conquête d'un nouveau titre mondial, Quentin, avec l'aide de sa compagne Maëliiss, envisage aussi de rendre son lustre d'antan au four à pain situé sur leur propriété, au cœur du chef-lieu de Bassy. Ce four a été remis en marche à plusieurs reprises par Bruno, le père de Quentin, artisan à Challonges, à l'occasion notamment de la Journée du patrimoine vivant, en septembre dernier, pour faire cuire de succulentes tartes au sucre qui avaient régalié tous les participants ! Mais les outrages du temps font leur œuvre : le toit nécessite d'être réétanchéifié, et la porte en bois est, elle aussi, bien fatiguée.

C'est pourquoi, lorsque leurs obligations familiales et professionnelles leur laisseront un peu de répit, Quentin et Maëliiss projettent de le restaurer et de le faire fonctionner à certaines occasions, comme les vide-greniers, ou la fête des voisins que Quentin souhaiterait voir relancée : *" la fête des voisins est une bonne occasion de croiser les habitants qui vivent près de chez nous, de passer un bon moment avec eux, de mieux les connaître. Depuis que nous sommes à Bassy, elle n'a jamais été organisée dans notre quartier. C'est dommage. Si des bonnes volontés sont intéressées..."*

*Quentin illustre parfaitement cette jeune génération qui a choisi de rester au "pays" et souhaite participer à l'animation du village. Nous le remercions pour le temps accordé à cet entretien, et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses différents projets, à commencer par ramener, cette année encore, la coupe à la maison !*

**NB : Pour information, la mairie peut prêter le matériel nécessaire pour organiser la fête des voisins : tables, chaises, barnums.**

## ÉTAT CIVIL

### ◇ **Naissances :**

- **Énola CHARRIER**, née le 29/01/2024, fille de Alexis CHARRIER et Audrey PONT, domiciliés à Veytrens.
- **Axel CHEVALIER MASSON**, né le 09/02/2024, fils de Arnaud MASSON et Claire CHEVALLIER, domiciliés au Chef-lieu

## RAPPEL : ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 9 juin auront lieu les élections européennes. Elles permettront de désigner les 81 députés qui représenteront la France au Parlement européen au cours des 5 prochaines années.

Pour voter lors de ce scrutin, les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales de Bassy peuvent le faire : jusqu'au 1<sup>er</sup> mai (sur [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)) ou jusqu'au 3 mai (en Mairie et par courrier).

### JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 sur [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)  
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES  
2024

#UTILISEZ  
VOTRE VOIX

## SUZANNE CHRISTIN, COACH EN DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Suzanne CHRISTIN, consultante en développement personnel, est installée à Bassy, au 258 Route du Château.

Son objectif est d'accompagner les personnes tendues, stressées, débordées, soucieuses, ou qui croient "ne jamais en faire assez" pour les aider à s'affirmer sans agressivité, à surmonter la critique et le regard des autres, à prendre leur place, et à nouer des relations vraies et chaleureuses, le tout en apprenant à mieux se connaître. Pour ce faire, elle utilise les outils de l'école québécoise « Écoute ton corps » de Lise BOURBEAU.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez participer à un atelier sur deux jours à Bassy, les samedi 20 et dimanche 21 avril, les mardi 23 et mercredi 24 avril, les samedi 25 et dimanche 26 mai, et les samedi 15 et dimanche 16 juin.

Plus de renseignements sur le site internet [www.reprenezlesrenesdevotrevie.com](http://www.reprenezlesrenesdevotrevie.com), ou par téléphone au 06 79 31 85 09.



## CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : [secretariat@bassy.fr](mailto:secretariat@bassy.fr)

Site internet : [www.bassy.fr](http://www.bassy.fr)

### **Horaires d'ouverture au public :**

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :*

*Comité consultatif Communication*